

non-violence



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil
Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – <https://nonviolence21.org/>

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 ET D'ORIENTATION 2026-2027

Table des matières

1.	L'activité de Non-Violence XXI en 2025 en quelques points	2
2.	Le partenariat avec la FPH	3
3.	Collecte de dons et financement des projets non-violents	3
3.1.	Développement des dons et donateurs (détails en annexe)	3
3.2.	Projets financés en 2025 (détails en annexe).....	4
3.3.	Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés...	4
4.	Faire connaître Non-Violence XXI	5
4.1.	Les 21 heures de la non-violence.	5
4.2.	Présence sur des salons et autres évènements :.....	6
4.3.	Exposition « La non-violence, c'est radical »	6
4.4.	Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :.....	7
5.	Liens avec le Fonds de dotation.....	11
6.	Vie associative.....	12
6.1.	Fonctionnement en 2025	12
6.2.	Assemblée générale.....	12
6.3.	Réunions statutaires et gouvernance	12
6.4.	Les autres missions de NVXXI	14
6.5.	Relations avec les fondations	15
7.	Rapport financier.....	16

Liste des annexes :

- 1- Bilan et compte de résultat 2025
- 2- Budgets prévisionnels 2026 et 2027
- 3- Bilan des « 21 heures de la non-violence » 2025
- 4- Note réflexive NVXXI-FPH 2025
- 5- Analyse des dons à NVXXI - 2023-2025
- 6- Projets financés en 2026
- 7- Bilan des projets financés en 2024
- 8- Essentiel 2024
- 9- Rapport d'activité 2025 du Fonds de dotation
- 10- Compte rendu du CA du fond de dotation
- 11- Critères du comité de parrainage/marrainage validé à l'AG 2025
- 12- Rapport sur la mission Casamance

1. L'activité de Non-Violence XXI en 2025 en quelques points

La structuration de Non-violence XXI en tant que tête de réseau des « non-violences » en France se poursuit. Le partenariat avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain (FPH), engagé en 2021, a été reconduit fin 2024 pour 3 ans (2025-2027), ce qui permettra de poursuivre cette structuration. La suite de ce rapport en rend compte.

- L'équilibre financier a été atteint, notamment grâce à la subvention FPH. Le résultat se solde par un excédent de 3 312 €, permettant de renforcer les fonds propres de l'association.
- Concernant les dons, on observe une augmentation importante par rapport aux années précédentes : 101 000€ contre 65 500 € en 2024. Cela s'explique par un don exceptionnel de 50 000€ sur la fin d'année 2025.
- Aucun legs réalisé du côté du Fond de dotation, mais une action de communication lancée fin 2025 et poursuivie début 2026.
- La quatrième édition du festival des 21 heures de la non-violence, dans une formule identique à la 3^e édition, s'est tenue au Point Ephémère (cf. bilan complet en annexe). Dans l'ensemble, nous sommes satisfaites de cette édition qui a amélioré la formule testée l'année précédente. Encore merci à tous nos membres pour leur engagement dans ce projet et la qualité des contenus proposés. Une nouvelle édition est prévue en 2026 sous un format similaire, mais dans un nouveau lieu : la Bellevilloise (Paris 20^e).
- Nous avons participé pour la troisième fois à la Fête de l'Huma avec 8 de nos ONV (organisations non-violentes) membres. Un beau moment qui appelle une nouvelle participation en 2026.
- Les premiers entretiens avec de potentiels parrains/marraines ont eu lieu et plusieurs d'entre eux ont accepté notre proposition, notamment : Cécile Dufлот, Audrey Vernon, Pinar Selek et Philippe Meirieu
- 2025 était la dernière année de Prune Pont-Benoit en tant que salariée sur le poste d'animatrice des réseaux de Non-violence XXI. Elle a passé le relais sur ce poste à Juliette Mulineaux qui nous a rejoints en début d'année.

Rappel des orientations structurelles pour 2025

- Continuer de tester les nouvelles directives de gouvernance décidées en AG 2023, et les intégrer aux statuts et RI lors de l'AG si elles sont validées (seront intégrés aux statuts à l'AG 2026)
- Poursuivre et consolider le rôle de « Tête de réseau » (réalisé avec l'arrivée de Greenpeace)
- Augmenter le total des dons avec un objectif à terme de 75 000€ (réalisé, grâce à un don exceptionnel)

Orientations structurelles pour 2026/2027

- Poursuivre et consolider le rôle de « Tête de réseau »
- Au moins un nouveau membre notamment dans des « non-violences » élargies : féminisme, quartiers, spiritualités, ...
- Conserver le total des dons avec un objectif d'au moins 75 000€
- Faire appels à nos parrains/marraines

2. Le partenariat avec la FPH (Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès humain)

Rappel de l'objet du partenariat, initialement sur 3 ans à partir de 2021 et prolongé jusqu'à 2027 (40 000€ par an) : « Fédérer les acteurs de la non-violence et promouvoir collectivement l'action non-violente - un appui structurel pour la faïtière des mouvements de la non-violence en France »

Voici comment la FPH décrit son intérêt pour la non-violence dans la convention actuelle : « *Dans un contexte politique difficile dominé par des discours martiaux, la transition écologique solidaire rencontre désormais une franche hostilité. Malheureusement, le retard pris augmentant l'intensité des chocs ce qui risque d'être favorable à une violence tant civile qu'intergouvernementale alors que les tensions se multiplient qu'il s'agisse de la mobilité, des minéraux, de l'eau, des sols. La diffusion d'une culture de la non-violence telle que définie au courant des deux derniers siècles par les mouvements non violents, c'est à dire incluant des modalités non-violentes de contestation, est nécessaire pour prévenir le basculement des acteurs dans l'hyper-violence.* »

En décembre 2025, le Bureau a remis à Matthieu Calame, directeur de la FPH, un bilan de l'année écoulée pour faire le point de notre partenariat, disponible en annexe.

3. Collecte de dons et financement des projets non-violents

3.1. Développement des dons et donateurs (détails en annexe)

Rappelons l'objectif, plus symbolique que logique, que nous nous sommes donné en matière de ressources : atteindre une répartition qui serait une situation classique et équilibrée pour une ONG de notre type. Soit :

- 1/3 recettes donateurs, soit environ 75 000€ (101 187 € en 2025)
- 1/3 recettes legs (75 000€) lissées sur plusieurs années, mais aucun leg n'a été reçu ces dernières années
- 1/3 recette régulière d'Un Monde Par Tous - UMPT (73 000€ actuellement)
Il peut s'y ajouter d'autres recettes. Ainsi en 2025, 40 000€ de subvention FPH, et une subvention de 7 500 € de Beija Flor, comme les années précédentes.

Les fonds traditionnels (Intervention civile de paix, Action non-violente, Education) croissent significativement par rapport à 2024, avec une augmentation de plus de 15 000 €, atteignant un nouveau record à 66 000€, et cela en raison d'un don exceptionnel (30 000€ sur 50 000 affectés à ces fonds).

On observe également une augmentation des dons « pré-affectés », 20 000€ du don exceptionnel ayant été affecté à l'association Terres de Luttes. Les autres fonds pré-affectés sont stables ou en léger déclin.

Le total des dons à Non-violence XXI a donc augmenté largement en raison du don exceptionnel, passant de 65 397 € en 2024 à 101 187 € en 2025. En faisant abstraction des dons exceptionnels (>1000€), assez variables d'une année sur l'autre, on constate une stabilité des dons par rapport à 2024, autour de 44 000€.

Au niveau du nombre de donateur-ices, on note une belle augmentation, passant de 319 en 2024 à 379 en 2025.

Détails en annexe : « Analyse des dons en 2025 »

Côté legs et donations, voir le paragraphe 5 (liens avec le Fonds de dotation) et le rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe.

Rappel des orientations pour 2025:

- *NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons annuels (y compris les renoncations au remboursement de frais des administrateurs) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 68 000 à 70 000€ en 2025 semble réaliste ; voir le BP. (réalisé)*

Orientations pour 2026/27

- NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons annuels ; cet objectif pourrait être de nouveau atteint avec un don exceptionnel comme en 2025 ; voir le BP.

3.2. Projets financés en 2025 (détails en annexe)

NVXXI a financé 42 projets (38 en 2023 et 34 en 2024) et 36 structures (30 en 2024 et 35 en 2023), dont 24 membres de NVXXI (ou membres de membre comme les groupes locaux du MAN). Ces chiffres s'entendent hors dons pré-affectés. Le montant total versé, comprenant 64 500 € confiés par Un Monde Par Tous, a été de 105 814 € (94 713€ en 2024 et 93 881 € en 2023). Voir détails en annexe.

Commentaires rapides :

- **Intervention Civile de Paix** : 13 projets d'intervention civile de paix, majoritairement à l'étranger, ont été financés pour un total de 40 500 € ;
- **Action non-violente** : 15 projets ont été soutenus financièrement, pour un total de 32 750 € ;
- **Education à la non-violence** : 11 projets ont reçu 24 064 € d'aides financières pour l'éducation et la formation des jeunes et des adultes ;
- **Soutien à la presse non-violente** : affectation de 3 500 € pour deux projets de presse ;
- **Dons pré-affectés** : 6 453 € ont été reversés à Silence, à l'IRNC, au podcast « La force de la non-violence » et aux Désobéissants.

NB : les dons sur l'année N sont reversés en année N+1

Le CA a refusé 16 demandes d'aides, et en a reporté 3 en 2026, pour étude. La question de la sélection des projets reste posée : faut-il éviter le saupoudrage et favoriser quelques projets d'envergure ? Quelles règles se donner pour les projets africains ?

Depuis 2020, les aides régulières (non remises en cause chaque année) ne sont plus versées qu'au Comité ICP (8 500€ sur le fonds UMPT) et au MAN (5 000€ sur les fonds de NVXXI).

3.3. Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés

La procédure d'attribution des aides est restée similaires à celle en place depuis 2021 : un formulaire en ligne est à remplir avant le 25 mars (pour la session de printemps) et avant le 25 septembre pour la session d'automne.

Mathieu Nollet, actuel coordinateur, prend en charge la première analyse des dossiers et prépare les documents à répartir entre les instructeur-trices : Anne-Catherine Bisot, Lolita Hubert, Patrick Lesavage, Jeannette Londadjim, François Marchand, Charlie Ognin, ainsi que Laura Dromzée et Fiona Vanston qui ont rejoint l'équipe d'instruction.

Les instructeur-trices prennent si possible contact avec les demandeurs. Un Bureau élargi à tous les instructeur-trices finalise un tableau de répartition financière soumis au CA. L'ensemble de la procédure suit les critères qui figurent dans le règlement intérieur.

Mathieu Nollet assure ensuite la gestion des conventions, et le versement des aides. Ce versement intervient en janvier pour la session d'automne, et en avril-mai pour celle de printemps.

Le suivi des aides (année n+2) est maintenant bien organisé. Les aides d'un montant faible (500€ environ) sont accordées avec des conditions simplifiées (transmission du rapport d'activité et des comptes de l'association pour l'année subventionnée).

Cette année pour la seconde fois, les réalisations des projets financés l'année précédente (2024) ont été compilées dans un fascicule, sur le modèle de celui listant les projets financés, distribué avec la lettre aux donateur-ices de novembre (et disponible en annexe).

Rappel des orientations pour 2025:

- *Consolider les capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières par recrutement de nouveaux et nouvelles instructrices (réalisé avec le recrutement de Fiona Vanston pour la session MPT25, et de Laura Dromzée pour la session MPT26, mais recherche à reprendre car elles ne pourront pas poursuivre)*
- *Poursuivre le travail de communication sur les réalisations effectives des projets, notamment avec des posts sur les réseaux sociaux (réalisé)*
- *Organiser des télécauseries sur et avec les projets financés (non réalisé en 2025, 1 réalisée et 1 prévue en 2026 avec S/llence)*

Orientations pour 2026/27

- **Consolider les capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières par recrutement de nouveaux et nouvelles instructrices**
- **Poursuivre le travail de communication sur les réalisations effectives des projets, notamment avec des posts sur les réseaux sociaux**
- **Organiser des télécauseries sur et avec les projets financés**

4. Faire connaître Non-Violence XXI

4.1. Les 21 heures de la non-violence.

Voir le bilan détaillé en annexe.

L'édition 2025 du festival des 21 heures de la non-violence était très similaire à l'édition 2024 : même lieu, même format, à savoir un événement en physique au Point éphémère, à Paris, où avec nos membres nous avons pu proposer 10 formations, 3 temps d'animation-jeux sur le village associatif de 12 stands, une table ronde sur le thème « Luites locales, quelles alliances pour gagner » (filmée et disponible sur notre chaîne YouTube) et une soirée festive avec 4 stand-up, 1 performance artistique et 4 concerts.

L'événement a rassemblé une centaine de participant-es aux ateliers et environ 200 sur la journée et la soirée.

Cette édition a tiré profit des retours de la précédente pour améliorer encore son format et donner une journée de qualité appréciée par les participant-es ainsi que les associations participantes.

Les 21 heures ont eu de nouveau un excellent impact pour développer le réseau de NVXXI, multipliant les rencontres, échanges et collaborations entre nos membres et nos partenaires (fonction « tête de réseau »).

Nous prévoyons une cinquième édition en 2026, sous un format similaire à ce format 2025, mais dans un nouveau lieu : La Bellevilloise (Paris 20^e).

Rappel des orientations pour 2025:

- *Produire une quatrième édition des « 21 heures de la non-violence », en améliorant la bonne base de l'édition 2024 – Format à valider lors de l'AG 2025 (réalisé).*

Orientations pour 2026/27

- **Produire une cinquième édition des « 21 heures de la non-violence », en repartant de la bonne base de l'édition 2025 et en l'adaptant au nouveau lieu.**

4.2. Présence sur des salons et autres événements :

4.2.1. Fête de l'Huma :

Non-violence XXI a coordonné pour la troisième fois la participation à la fête de l'Huma d'un groupe d'ONV membres. 7 organisations ont participé en 2025, comme en 2024 : le MAN, Justice Ensemble, Greenpeace, RAP, le CRNV, les Amis de la Terre et la Boîte Militante. ANV-COP21 n'a pas pu participer en dernière minute, mais était inclus dans toute la préparation de cet événement.

Nous avons pu réserver un grand stand, de 10 mètres sur 9, partagé entre la Boîte Militante qui vendait nourriture et accessoires sur une moitié, et une activité de sensibilisation par les autres associations rassemblées derrière une bannière « Résister par la non-violence » sur l'autre moitié.

Une table ronde « La non-violence peut-elle faire advenir la paix » a été organisée sur notre stand avec une belle affluence. Un échange « La pertinence de la non-violence aux regards de la situation dans les Outre-Mers », ayant finalement eu lieu en visio, a été compliqué à animer techniquement. Une distribution de flyers a été réalisée sur le site pour attirer vers notre stand.

Toutes les organisations participantes ont salué la coordination en amont, les animations, la possibilité d'échanger entre organisations, et les rencontres avec le public. Elles souhaitent revenir en 2026.

Rappel des orientations pour 2025 :

- Renouveler notre présence à la Fête de l'Humanité en coordonnant bien notre participation (réalisé)

Orientations pour 2026/27 :

- Renouveler notre présence à la Fête de l'Humanité en coordonnant encore plus notre participation

4.3. Exposition « La non-violence, c'est radical »



Rappels : Cette exposition s'appuie sur 12 affiches accompagnées de la description de 12 actions non-violentes « historiques ». Ce projet a été initié par Angela Fontana. Fin 2023, nous avons réimprimé les affiches sur un support de type bâche, les affiches originales sur papier commençant à être trop abimées. Une version numérique de cette exposition a été réalisée et est disponible en ligne.

Sur 2025 :

- L'exposition physique a été utilisée à la Fête de l'Huma, pour décorer le stand partagé.
- Elle a été imprimée sous forme d'affiches qui ont été vendues à la fête de l'Huma, aux 21 heures, et à tous les événements auxquels nous participons maintenant.
- Nous n'avons pas mis de moyens dans la diffusion de la version numérique, et seules 16 personnes se sont inscrites pour visiter l'exposition sur l'année. Nous pouvons toutefois noter que des personnes continuent d'y accéder sans aucune communication de notre part.



Rappel des orientations pour 2025:

- Promouvoir l'exposition en ligne et essayer d'en faire un support pour collecter des dons (non réalisé)

Orientations pour 2026/27 :

- Promouvoir l'exposition en ligne et essayer d'en faire un support pour collecter des dons

4.4. Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :

4.4.1. Les mini-guides, dépliants et autres supports de communication

Mini-guides :

NVXXI continue de distribuer trois de ses mini-guides : Formations à la non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui ; Intervention civile de paix. En raison de l'ancienneté de certains de ces documents, la distribution a ralenti ces dernières années au profit de la brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » et des flyers.

Les mini-guides Formations à la non-violence seront bientôt épuisés. La Fondation de France nous a accordé une subvention de 8 200 € pour la réalisation d'un annuaire en ligne des formations à la non-violence, plus accessible et plus simple à mettre à jour (voir paragraphe ci-dessous).

Brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » :

La brochure initiale s'est écoulee très rapidement dès sa sortie (2000 exemplaires). Avec une réactualisation et un petit « relooking », elle a été rééditée en 2021. Elle est toujours distribuée.

Dépliants :

Le stock de dépliants de notre Fonds de dotation, qui inclut les descriptions de NVXXI et du Fonds de dotation, est assez faible. Une réflexion sur la communication du fond de dotation étant en cours, de nouveaux dépliants seront réalisés une fois celle-ci aboutie.

Les dépliants « témoignages » de Simone de Bollardièrre et de Jean-Marie Muller sont encore disponibles.

Flyers :

Nous avons réalisé 3 flyers pour des utilisations spécifiques.

Le premier est un flyer générique et atemporel, réalisé en 2024, présentant Non-violence XXI. Le second est un flyer imprimé spécifiquement pour la fête de l'Huma, avec sa charte graphique de 2025.



Le troisième fait la promotion du festival des 21 heures de la non-violence, et a été distribué sur la fête de l'Huma et après pour faire connaître cet évènement :



Kakemono :

Nous disposons depuis 2023 de 4 kakemonos, chacun ciblant une thématique spécifique de Non-violence XXI (Intervention civile de paix, Education, Action non-violente et Legs).

4.4.2. Le catalogue des formations à la non-violence en ligne

Ce projet, débuté en 2024 avec la création d'un site, a été finalisé début 2026. Capucine Quevillon a été recrutée comme stagiaire pour 3 mois en 2025, afin de participer à recenser les différentes formations à y inclure. De nombreux organismes et associations proposant des formations ont été contactés pour leur demander de compléter une fiche présentant leur formation. Le site a été lancé début 2026, il est accessible à l'adresse : <https://www.irnc.fr/app/formations-non-violence/>

Juliette Mullineaux est maintenant en charge de cet annuaire et de son suivi. L'accès à l'interface permettant aux formateur-ices de créer ou mettre à jour leurs fiches est malheureusement assez compliqué, et cela limite le nombre de formations incluses dans cet annuaire.

Le site présente aujourd'hui 28 formations.

4.4.3. La Newsletter

25 newsletters ont été envoyées en 2025 : 1 d'actualité chaque mois, 7 pour la campagne d'appel à don de décembre (dont 2 relances aux personnes n'ayant pas ouvert le mail), 4 pour des Télécauseries, 5 pour les 21 heures et 1 pour envoyer l'Essentiel 2024 aux donateur-ices. Elles annoncent les initiatives de NVXXI, mais aussi celles de nos partenaires et membres, et appellent à faire un don. La liste de distribution contient actuellement 3 638 adresses effectives.

Nos newsletters ont été ouvertes 24 738 fois (ce qui représente 40% d'ouvertures des mails en moyenne, contre 33% l'année dernière, une excellente statistique) et ont généré 1 700 clics pour seulement 119 désinscriptions.

4.4.4. La Lettre aux donateur·ices (papier)

NVXXI informe ses donateur·ices par ce biais deux fois par an (juin et novembre). La Lettre est envoyée aux donateur·ices actifs comme anciens de NVXXI (1237 envois postaux en novembre).

En 2025, cette Lettre a bénéficié d'un relooking de la part de Juliette Mullineaux. Elle présente toujours un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons. L'une des pages les plus attendues est la quatrième, où figure traditionnellement l'interview d'une personnalité s'impliquant de près (et parfois d'un peu plus loin) dans la non-violence. L'idée est surtout de faire émerger les différents parcours et de mieux comprendre comment nos partenaires ou nos membres en sont arrivés à s'engager. En 2025, les lettres ont mis à l'honneur Amber French (conseillère principale au Centre international sur le conflit non-violent (ICNC)) et Gabriel Mazzolini (chargé de campagne aux Amis de la Terre).

4.4.5. L'ESSENTIEL

Pour la seconde fois, nous avons réalisé un ESSENTIEL (en annexe). Ce document, recommandé par l'organisme de certification « Don en Confiance », résume en quelques pages les grandes réalisations de l'année, l'utilisation des dons, et le fonctionnement général de Non-violence XXI.

Le but de ce document est de conserver la confiance de nos donateur·ices, par un exercice de vulgarisation et de transparence sur nos activités.

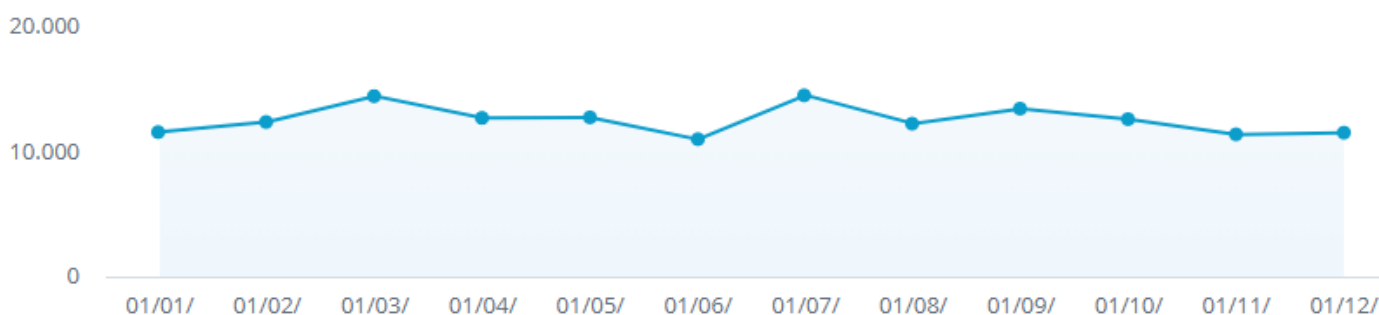
Ce document, également accessible sur notre site internet, a été envoyé par mail à nos donateur·ices en septembre, et à l'ensemble des abonné·es à notre newsletter dans le cadre de notre campagne de dons de fin d'année.

4.4.6. Le site internet et les réseaux sociaux

Le site est aujourd'hui un site vitrine, avec peu de modifications du contenu. Début 2023, il a été mis en conformité avec la nouvelle charte graphique. Son design et sa page d'accueil ont été modernisés afin d'en faire une vitrine plus intelligible et de rediriger facilement les internautes vers les informations principales.

Les statistiques de visite du site sont d'en moyenne 12 500 visiteur·euses par mois, soit en moyenne 2 500 visiteur·euses de plus par mois qu'en 2024.

Visiteurs



NVXXI utilise également les réseaux sociaux pour partager son actualité et celle de ses membres. L'arrivée de Prune Pont-Benoit en 2022 a permis un regain d'activité, et nous avons pu constater un pic de popularité avec les 21h de la non-violence, avec une présence dynamique et plus constante.

Sur Facebook, la page compte 1797 “followers”. De manière générale, Facebook est un réseau social de moins en moins actif. Cela dit, compte tenu de la moyenne d’âge de notre communauté et de nos donateurs et donatrices, il est dans notre intérêt d’y rester présents.

Sur LinkedIn, 388 abonnés, 105 de plus que l’année dernière. Ce réseau peut être pertinent pour le côté b to b et plaidoyer, mais aussi pour toucher une nouvelle communauté de donateurs parmi les réseaux de nos membres.

Instagram est le réseau social à privilégier aujourd’hui. Très investi par nos membres et par les influenceurs, notamment le milieu militant et le mouvement Climat, il comporte un gros potentiel pour dépasser notre plafond de verre et rajeunir notre communauté. Les interactions y sont plus faciles et fréquentes, que ce soit avec le public ou les autres associations de notre réseau. Réactivé pour les 21h, il rassemblait au 11 mai 708 followers (contre 500 l’année dernière), et conserve un potentiel beaucoup plus large.

Fin 2024, nous avons décidé de quitter Twitter, en raison de la politique qui y est menée par Elon Musk, et du fait que ce réseau est devenu un amplificateur des idées d’extrême droite.

4.4.7. Les télécauseries

En 2025, en raison des mouvements et absences des salarié-es, Non-violence XXI n’a pas réalisé de télécauseries. Une Télécauserie a cependant été organisée sur la fin d’année et réalisée début 2026 :

- Télécauserie n°16 – Prévenir les violences éducatives et changer notre rapport aux enfants, avec Alexia Calvet chargée de coordination et développement de l’association Impact, et Cécile Kovacshazy, professeure de littérature comparée à l’université de Limoges et membre active de l’Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)

Les télécauseries suivantes sont prévues ou envisagées en 2026 :

- Sur l’antifascisme non-violent, avec Silence et la Brèche
- Sur la situation au Liban
- Sur et avec les projets financés par NVXXI, notamment avec AJC Lyon sur la défense de la désobéissance civile devant la justice.

4.4.8. Les podcasts

Les podcasts « [La force de non-violence](#) », réalisés par Célia Grincourt depuis octobre 2020 avec une aide financière et le réseau de NVXXI, continuent de séduire au-delà du public non-violent par leur qualité et leur pertinence.

A ce jour, 48 épisodes ont été diffusés, dont 6 en 2025. Dans l’introduction, ces podcasts citent le soutien de NVXXI, et appellent à dons sur un fond dédié (« pré-affecté ») géré par NVXXI.

Il est difficile d’évaluer les audiences de ces podcasts en raison de la multiplicité des supports de diffusion : abonnés directs Podcloud, YouTube, Art-district radio, Audible, etc.... Mais l’audience peut dépasser largement la dizaine de milliers d’écoutes, au moins pour certains épisodes.

4.4.9. Nos prises de positions

En 2025, Non-violence XXI s’est positionnée deux fois via des communiqués de presse :

- En mars, pour revendiquer sa signature de la tribune demandant la dissolution de la cellule Déméter et soutenir la démarche de L214 devant la CEDH
- En octobre, pour condamner la peine de prison ferme prononcée contre Rachel du collectif Dernière Rénovation pour une action symbolique et non-violente

Par ailleurs, Non-violence XXI et ses 20 organisations membres ont également validé un texte, intitulé « Résister sans haïr : pour un antifascisme non-violent », pour servir de base commune en cette période de montée de l'extrême droite (texte disponible sur notre site internet). Ce texte, complété d'une illustration en 2026, a déjà été utilisé plusieurs fois : diffusé sur les réseaux sociaux, dans un dossier de Silence, etc.

Rappel des orientations pour 2025:

- Développer notre présence et maintenir la régularité sur les réseaux sociaux, consolider notre identité notamment visuelle et notre stratégie principalement sur Instagram (*réalisé*)
- Investir davantage les réseaux sociaux pour développer nos casquettes « plaidoyer » et « tête de réseau » sur les sujets de fond et d'actualité autour de la non-violence choisis en CA ou via le « Cercle des ONV » (*non réalisé, mais la réflexion a avancé et se poursuit en 2026*)
- Poursuivre l'organisation des télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux proches (2 à 4 par an). (*non réalisé*)
- Poursuivre le soutien à la série de podcasts. Faire au moins une communication sur Instagram spécifique à cette série de podcasts. (*réalisé, publication en story*)
- Poursuivre la sollicitation de notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (voir aussi les « 21 heures ») (*réalisé par une série d'interviews aux 21h, publiés en 2026*)
- Finaliser le projet d'annuaire des formations à la non-violence. (*-réalisé mais début 2026*)
- Reproduire le dépliant sur les projets réalisés et le joindre à la lettre aux donateur·ices de l'automne (*réalisé*)
- Identifier et prendre contact avec des mouvements non-violents qui nous ressemblent (Têtes de réseau ou faitières) à l'international, sur la base de contacts existants ou à créer (*non réalisé*)

Orientations pour 2026/27

- Développer notre présence et maintenir la régularité sur les réseaux sociaux, consolider notre identité notamment visuelle et notre stratégie principalement sur Instagram.
- Investir davantage les réseaux sociaux pour développer nos casquettes « plaidoyer » et « tête de réseau » sur les sujets de fond et d'actualité autour de la non-violence choisis en CA ou via le « Cercle des ONV ».
- Poursuivre l'organisation des télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux proches (2 à 4 par an).
- Poursuivre le soutien à la série de podcasts. Faire au moins une communication sur Instagram spécifique à cette série de podcasts.
- Poursuivre la sollicitation de notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (voir aussi les « 21 heures »)
- Consolider l'annuaire des formations à la non-violence.
- Reproduire le dépliant sur les projets réalisés et le joindre à la lettre aux donateur·ices de l'automne
- Diffuser notre texte « Résister sans haïr : pour un antifascisme non-violent »

5. Liens avec le Fonds de dotation

Voir le rapport d'activité 2025 et le compte rendu du CA du fond de Fonds de dotation en annexe

Rappel : La convention « permanente » signée le 15 mars 2019 entre le Fonds et l'association Non-Violence XXI, qui confie à l'association diverses tâches de promotion et de gestion du Fonds est tacitement renouvelée chaque année. Elle comprend un accord d'avance de trésorerie jusqu'à réception d'un prochain legs ou d'une donation (Dette de 8 627€ au 31 décembre 2025).

Action notable en 2025, Non-violence XXI a mené pour le Fonds une campagne d'appels à legs via Idéo, une agence qui se charge de trouver des emplacements pour insertion publicitaire gracieuse dans la presse papier. Les huit journaux suivants ont accepté de publier notre visuel sur la fin de l'année 2025 ou début 2026 :

- L'impartial de la Drôme
- Télé 7 Jours
- CB News
- Journal du Yoga
- Le Tarn Libre
- *Républicain de l'Essonne (publication non confirmée en mai 2025)*
- *Multiloisirs Fléchés, Sudoku et Mêlés (publication non confirmée en mai 2025)*
- *SO PRESS (So Foot, So film, Society, So good) (publication non confirmée en mai 2025)*

Le CA du fonds s'est réuni le 9 avril pour sa réunion annuel, équivalente à une AG. Pour rappel, 4 membres du CA de Non-violence XXI sont membres du CA du fonds de dotation (Anne-Catherine Bisot, Lolita Hubert, Patrick Lesauvage (président du fond) et François Marchand).

Les orientations du fonds de dotation pour 2026/2027 sont disponible dans le compte-rendu de ce CA, en annexe.

6. Vie associative

6.1. Fonctionnement en 2025

En 2025, le fonctionnement courant de l'association a été réalisé sans encombre, malgré 2 congés parentaux, et le départ de Prune Pont-Benoit après son congé maternité, remplacée par Juliette en mars 2025. Prune a effectué quelques heures en tant que prestataire entre les mois de mai et septembre, pour accompagner Juliette dans la préparation et la mise en œuvre du stand de la Fête de l'Huma et des 21 heures.

6.2. Assemblée générale

En 2025, pour la seconde fois, Non-violence XXI a organisé son assemblée générale sur 3 jours à l'Arche de Saint-Antoine.

18 personnes représentant 12 de nos 20 organisations membres y ont participé. Nous avons discuté des formations à la non-violence, de la montée de l'extrême droite et de la manière d'y répondre, de nos nouvelles modalités de gouvernance et avons validé une liste de parrains / marraines à contacter.

6.3. Réunions statutaires et gouvernance

Le nombre de réunions annuelles du CA est de 4 :

- 2 en visioconférence (printemps et automne) pour les décisions concernant les aides financières.
- 1 CA et une AG suivi d'un CA, en hybride présentiel et distanciel, pour tous les autres sujets et pour maintenir un lien fort entre tous nos membres.

Les réunions de Bureau, systématiquement organisées en visio, ont été au nombre de 7, dont 2 élargies aux instructeur·trices pour les aides financières. Le Bureau travaille beaucoup par email, et les dossiers sont partagés sur OneDrive.

Situation des membres de NVXXI en 2025 : Nouvelle adhésion de Greenpeace France

6.3.1. Elargissement et renouvellement du CA et du Bureau :

- Le CA est actuellement composé de 15 administrateur·trices et de 5 suppléant·es.
- Le Bureau est actuellement composé de 5 membres et 1 suppléante, avec l'arrivée en 2024 de Fiona Vanston.

Le CA est aujourd'hui complet (15 personnes maximum selon les statuts). Le Bureau a été consolidé par l'élection de Fiona Vanston, et il serait bien de réfléchir à le consolider davantage, notamment pour faire face à la croissance d'activité de Non-Violence XXI, liée à la signature du partenariat avec la FPH (RH plus importantes, actions propres à NVXXI plus nombreuses, contacts avec d'autres organismes et associations, etc...)

Elections du CA de NVXXI - AG du 20 juin 2026

mis à jour le 20 juin 2026

Légende : (ré)élu.es en 2026, A (ré)élire en 2027

Titulaire	Suppléant·e
BISOT Anne-Catherine	
HILLER Margarete	
POIROT-ABBACI Ghita	SAGGIANTE Maud
LESAUVAGE Patrick	
MARCHAND François	
MASSIEU Françoise	BOUCHEZ-WILSON Geneviève
MOLLIERE Catherine	
ROUGE Maéva	
HUBERT Lolita	
NOURRY-GARDIEN Gaëlle	LAGORCE Alexis
GAMBLIN Guillaume	
REFALO Alain	
PONT-BENOIT Prune	
NKUNDABASHAKA Augustin	

Bureau de NVXXI

Titulaire	Suppléant·e
BISOT Anne-Catherine	
MARCHAND François	
MASSIEU Françoise	Geneviève Bouchez-Wilson
HUBERT Lolita	
PONT-BENOIT Prune	
SAGGIANTE Maud	

6.3.2. Mode de gouvernance

Lors de l'assemblée générale de 2023, il a été voté la création d'un « cercle des ONV » pour une phase expérimentale jusqu'à l'AG 2024. De nouvelles modalités de prise de décision, nommées « rapides » et « d'urgence », ont également été décidées. Elles ont pour objectif de nous permettre de prendre certaines décisions plus rapidement, notamment celles pouvant impacter l'image des ONV membres.

Le CA de novembre 2024 a voté un report à l'AG 2026 du vote des modifications statutaires concernant la nouvelle gouvernance et les modifications concernant les parrains/marraines. Ceci afin de poursuivre l'expérimentation de la nouvelle gouvernance, et notamment celle de la prise de décision par consentement, diversement appréciée par les membres de l'AG ou du CA lors de nos expérimentations.

La nouvelle modalité d'urgence a été utilisée à 3 reprises en 2025 avec succès, pour consulter le cercle des ONV sur deux signatures de tribunes, de L214 et de Greenpeace, et le CA sur la publication de notre texte de dénonciation de la condamnation de Rachel de Dernière Rénovation (cf. ci-dessus).

6.3.3. Comité de Parrains / Marraines

La création d'un comité de parrains/marraines remplaçant le collège de membres « personnalités » a été décidée en décembre 2023. Des critères de choix de ces parrains/marraines ainsi qu'une liste préalable de noms ont été validés lors de l'AG 2025, puis les personnes de cette liste ont été sollicitées.

Parmi les membres de l'ancien collège de personnalités membres, les personnes suivantes ont accepté de devenir parrain ou marraine : Maria Biedrawa, José Bové, Christian Delorme, Txetx Etcheverry, Isabelle Filliozat, Yazid Kherfi, François Roux, Jacques Sémelin et Ogarit Younan.

Parmi les nouvelles personnes sollicitées, les quatre suivantes ont également accepté : Audrey Vernon, Cécile Dufлот, Pinar Selek et Philippe Meirieu. Un échange avec Pinar Selek, qui a donné son accord, est prévu prochainement.

Nous sommes en attente d'un entretien avec Blanche Sabbah, qui semble intéressée pour devenir marraine. Nous n'avons pour le moment pas réussi à contacter Judith Butler, Adèle Haenel et Salomé Saqué.

Rappel des orientations 2025 :

- *Continuer de tester les propositions du Groupe « gouvernance » votées à l'AG 2023 (réalisé, test à l'AG 2025)*
- *Lancer le comité des parrains/marraines qui remplacera et élargira le collège des membres personnalités sur la base des critères et de la liste votés à l'AG 2025 (réalisé)*
- *Proposer des modifications (statuts et RI) à voter lors d'une AG extraordinaire en 2026 (gouvernance et parrains/marraines) (réalisé)*
- *Renforcer le bureau d'un-e 6^e membre (non réalisé)*

Orientations pour 2026/27

- **Solliciter les nouveaux parrains et marraines de Non-violence XXI**
- **Renforcer le bureau d'un-e 6^e membre**
- **Ré-organiser une rencontre de nos membres autour de l'AG 2027**

6.4. Les autres missions de NVXXI

- **Archives de la non-violence** : Un processus de traitement des « archives de la non-violence » au travers d'un partenariat avec la Contemporaine de l'Université de Nanterre, spécialisée dans les mouvements sociaux est engagé. En décembre 2025, les 115 boîtes triées et répertoriées des archives de Jean-Marie Muller ont été livrées à la Contemporaine, après signature avec la famille d'une convention de don d'archives. Ces archives seront de nouveau analysées par les archivistes de la Contemporaine avant d'être mises à la disposition du public (à noter qu'une consultation est possible dès maintenant en demandant à François Marchand qui traitera avec l'archiviste en chef). Après les archives de Non-violence actualités (Vincent Roussel), c'est le deuxième archivage important aujourd'hui achevé. Le rôle de NVXXI est limité et chaque mouvement est invité à traiter lui-même ses archives avec les professionnels de La Contemporaine ou avec des archives régionales. Sont concernés : le MAN fédéral et le MAN Lyon (avec les archives de la municipalité), l'IRNC, le MIR, Les déboulonneurs. En 2026, les archives de François Marchand (objection de conscience 1962-1980 et IRNC 1975-2005) pourraient être déposées. En raison de réductions budgétaires, La Contemporaine est moins ouverte aux nouveaux archivages.
- **Non-violence et questions de sécurité** : les deux projets coordonnés par NVXXI sur une demande de la municipalité de Villejuif sont définitivement abandonnés avec la nouvelle municipalité. C'est regrettable !
- **Casamance**

Suite à de nombreux rebondissements liés à la fois à la difficulté d'une mission de paix et à la grande sensibilité politique de l'autonomie de la Casamance, dans un pays où le premier ministre est casamançais (+ les querelles diplomatiques France – Sénégal), la mission de témoignages des basques a enfin été réalisée avec succès en novembre 2025 (cf. rapport complet en annexe). NVXXI a été à l'initiative de ce projet dont elle est un financeur important, mais depuis début 2025, le projet affiche un responsable unique et casamançais non partisan : l'ONG Génération non-violente (GNV). Les suites de cette mission sont en cours en 2026.

Rappel des orientations 2025 :

- *Maintenir le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine (réalisé)*

Orientations pour 2026/27

- **Maintenir le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine**

6.5. Relations avec les fondations

Rappel : la relation avec UMPT (Un monde par tous) avait été repositionnée en fonction d'orientations discutées le 22 octobre 2019 chez Patrick Lescure, fondateur d'UMPT : maintien d'une subvention de 73 000€ alloué annuellement, pour financer des projets orientés vers la solidarité internationale et les luttes pour changer le monde (résumé très bref), et le fonctionnement de NVXXI (8 500€). UMPT avait souhaité l'arrêt, en 2021, des subventions régulières attribuées historiquement à certains de nos membres (avant même la création de Non-violence XXI). Seule celle attribuée au Comité ICP (8 500€/an) a été maintenue.

Une nouvelle rencontre avec la fondation UMPT a eu lieu fin 2024. La poursuite du fonctionnement actuel a été actée, en laissant un peu plus de marge à Non-violence XXI sur les projets à subventionner.

Les contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès humain) avaient abouti début 2021 à un subventionnement pluriannuel de Non-violence XXI. En 2024, cette aide a été prolongée jusqu'en 2027.

Non-Violence XXI a de nouveau sollicité la fondation Beija Flor, qui nous avait soutenus l'année dernière pour les 21 heures de la non-violence, ce qui a été fructueux.

Enfin, la Ville de Paris a été sollicité, mais sans retour positif de sa part.

Nous avons eu des échanges avec la Fondation de France pour comprendre leur nouveau fonctionnement, mais leur nouvelle structuration n'est pas adaptée à la non-violence et elle ne sait pas aujourd'hui comment nous catégoriser.

Nous recherchons d'autres fondations intéressées.

Rappel des orientations 2025 :

- *Maintenir les relations (et subventions) avec les fondations nouvellement partenaires (réalisé)*
- *Poursuivre la recherche de fondations intéressées pour soutenir la non-violence sur le long terme (non réalisé)*

Orientations pour 2026/27

- **Maintenir les relations (et subventions) avec les fondations nouvellement partenaires**
- **Poursuivre la recherche de fondations intéressées pour soutenir la non-violence sur le long terme**

7. Rapport financier

Le Cabinet Pasquinelli assure la comptabilité de Non-Violence XXI, à partir des documents et informations transmis par Mathieu Nollet. Ce dernier propose au Bureau la répartition des frais généraux entre les différents projets et activités (approche analytique). Anne-Catherine Bisot, en tant que trésorière, l'appuie sur ces fonctions, et rencontre avec lui deux fois par an Mathilde Congiu, du Cabinet. Merci à elle pour la facilité de la collaboration et sa réactivité.

Le coût des différentes activités de NVXXI, après répartition des salaires et des frais généraux, a été le suivant, pour un total de 197 768 € :

➤ Gestion et suivi des dons et aides financières :	18 943 € soit 10% du budget global
➤ Fonctionnement :	16 806 € soit 8%
➤ Promotion de la non-violence :	56 752 € soit 29%
➤ Aides financières :	105 267 €, soit 53%

Hors Aides financières, les dépenses s'élèvent à 92 501 €. Environ 50% de ces dépenses couvrent les frais de personnel, et 18% (17 270€) ont été consacrés à l'organisation des 21 heures. Le remplacement des deux salariés en congés maternité et parental et le tuilage entre Prune Pont-Benoit et Juliette Mullineaux (sous forme de prestation de Prune), se sont effectués en accord avec le budget prévisionnel « Charges de personnel ».

Les charges de gestion courante sont globalement stables.

Les recettes ont dépassé de 35 000€ le prévisionnel, ce qui s'explique principalement par le don exceptionnel de 50 000€ reçu en fin d'année :

L'année 2025 se solde par un résultat positif de 3 312 €. Le Bureau propose à l'AG d'affecter cet excédent au report à nouveau, afin de renforcer nos fonds propres.

Rappel des orientations 2025 :

- *Elargir et consolider les sources de financement* (réalisé en partie)

Orientations pour 2026/27

- **Elargir et consolider les sources de financement**

Le Bureau remercie les trois salarié-es qui ont œuvré ensemble, ou successivement, en parfaite complémentarité durant cette année 2025 marquée par des congés maternité et parentaux. Les passages de relais se sont effectués de façon très fluide, grâce à l'implication et aux compétences de chacun e.

Prune Pont-Benoit, qui a choisi d'évoluer professionnellement, a proposé une solution souple et efficace pour accompagner Juliette Mullineaux. Un merci particulier à elle pour cette aide et pour son apport à NVXXI pendant 3 ans.

Ils nous soutiennent

Plusieurs organisations nous apportent ou nous ont apporté leur soutien à diverses reprises.



La **Fondation Un Monde par Tous** est à nos côtés depuis notre création en 2001 et nous permet de financer chaque année entre 15 et 20 projets pour l'action non-violente et la solidarité internationale.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-un-monde-par-tous>



La **Fondation de France** a notamment contribué à la création, puis au développement de Non-violence XXI depuis 2002.

<https://www.fondationdefrance.org/fr>



La **Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme**, partenaire historique de NVXXI, nous apporte son soutien depuis 2021.

Notre ambition à leurs côtés : fédérer de plus en plus d'organisations autour de notre projet de diffusion d'une culture de non-violence et mutualiser les énergies, celles des acteur·rices de la non-violence. Au-delà de nos cercles habituels, nous voudrions convaincre le maximum de mouvements impliqués dans des luttes pour un changement sociétal de la pertinence du choix de la stratégie non-violente.

https://www.fph.ch/index_fr.html